

Dietswell S.A.

Société anonyme au capital de 5.303.475 euros
Siège social : 1 rue Alfred Kastler, le Naïade 78280 Guyancourt
428 745 020 RCS Versailles

(La "**Société**")

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014</p>

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société à effet de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat comptable dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du présent rapport de gestion, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2014.

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

L'année 2014 a été marquée par une croissance significative de l'activité sur l'ensemble des métiers.

o **Assistance Technique (Dietswell Services)**

L'exercice a permis de réaliser une forte croissance (+23%) prolongeant ainsi un mouvement de reprise engagé en 2011. Ainsi sur les trois derniers exercices, la croissance moyenne s'établit à 20% par an.

Sur le plan commercial, le département a renforcé son organisation en ouvrant deux nouvelles implantations au Gabon et au Congo Brazzaville.

o **Audit/Inspection (FACTORIG)**

L'année 2014 permet d'enregistrer un niveau d'activité historique à près de 4 Millions d'euros, en croissance de 34%. Cette performance s'appuie sur une accélération de l'activité au second semestre.

En particulier les missions de réception d'équipements neufs (« rig intake ») sur des missions en Afrique et en Asie sont un important relais de croissance.

Pour accompagner cette croissance, le périmètre et l'organisation des équipes continue de se renforcer afin d'accompagner la croissance de cette division.

o **Bureau d'études – Ingénierie (Dietswell Solutions)**

S'appuyant sur un positionnement technologique en phase avec les nouvelles attentes des clients, le chiffre d'affaires a été multiplié par 4 pour atteindre 3,5 Millions d'euros, porté par un premier semestre historique à 2,8 Millions d'euros.

Cette performance s'appuie sur un contrat avec un opérateur de premier plan pour la conception, la fabrication et la mise en service d'une solution innovante en offshore profond.

Dans le prolongement de ce contrat, d'autres développements sont d'ores et déjà en cours afin de compléter le dispositif existant.

o **Forage & Management de Projet (Dietswell Contracting)**

Dans le domaine du forage, aucune activité n'a pu être réalisée sur l'exercice. La société a par ailleurs procédé au cours de second trimestre 2014 à la réexportation vers l'Espagne de l'appareil de forage Sedlar 160 de Tunisie, où il était entré courant 2009.

Dans le domaine du « Project Management », la société a exécuté à partir du second trimestre le contrat signé le 22 janvier 2014 avec ENAGAS, 1er opérateur gazier espagnol. La mission est double avec la remise en état puis l'exploitation de l'appareil de forage de la plateforme *Gaviota*, située à huit kilomètres au large de Berméo, sur la côte de Biscaye, en Espagne. Les opérations sont organisées en deux phases :

- Phase #1 : porte sur la réhabilitation technique de l'appareil, cette phase qui a débuté en avril 2014 doit s'achever en mars 2015
- Phase #2 : porte sur des travaux de « Work over » (entretien de puits), cette phase devrait s'étaler sur le 2eme trimestre 2015.

1.2 Recherche et développement

En matière de recherche et développement, la Société a concentré ses efforts sur le concept de Horse Shoe Rig (HSR) initié en 2008.

Dans le cadre du projet validé et financé par OSEO Innovation, les travaux conduits en 2014 ont permis de finaliser les études préliminaires techniques et commerciales dont la clôture officielle a été prononcée au 31 décembre 2014.

1.3 Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice (soit le 31 décembre 2014) :

- Néant

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'exercice 2014 se clôture sur une performance économique et commerciale de premier plan. Pour la quatrième année de rang, DIETSWELL affiche une croissance de son activité et de sa rentabilité d'exploitation. Au cours de cette période la société a fait le choix de se concentrer sur ses métiers de service à forte valeur ajoutée ce qui a permis d'afficher un taux de croissance annuel de plus de 30% et d'améliorer la profitabilité de l'ensemble de ses métiers pour atteindre en 2014 une marge d'EBITDA à 6,3% du chiffre d'affaires.

En 2015 le potentiel de développement de la société reste intact. Ces ambitions sont néanmoins à tempérer du fait de l'environnement sectoriel mal orienté. Dans un premier temps l'objectif est de consolider la performance sur l'ensemble de nos métiers. En parallèle la société poursuit ses efforts commerciaux pour être en position de profiter du rebond du marché lorsqu'il s'amorcera.

Au 31 décembre 2014, le carnet de commandes consolidé s'élevait à 14,4 Millions d'Euros, en progression de 44% par rapport à l'année précédente et de 11% par rapport au 30 juin 2014. Fort de cette visibilité, et confiant dans la stratégie déployée, la société est confiante quant au développement futur.

1.5 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce, le tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2014 est joint à ce rapport en **annexe 4**

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(a) IDR (Industrial Drilling Rigs)

La démarche de cession de la participation de la Société engagée en 2011 s'est conclue officiellement en Juin 2014 avec l'enregistrement juridique de la transaction au bénéfice de la société russe « AllianceSpetStroi LLC » pour un prix égal à la valeur nominale, soit 49.000 euros. Pour rappel :

- IDR, société de droit russe immatriculée en 2008, capitalisée pour un montant de 3,6 millions de Roubles (RBL) était une filiale de la Société à 50%.
- le paiement du prix avait été réalisé en 2011 à la signature de l'accord de cession.

(b) Dolfines Logistique

La Société détient 100% de la Société Dolfines Logistique.

Au titre de l'exercice écoulé, Dolfines Logistique :

- N'a réalisé aucun chiffre d'affaires.
- a réalisé une perte 10.554,87 euros
- Sa situation nette s'élève à 11.302,47 euros
- Compte tenu de la situation nette de sa filiale, la société a comptabilisé sur l'exercice 2014 une provision des titres de participation de Dolfines Logistique pour un montant de 10.554,87 €

(c) Dietswell Do Brasil Limitada

Il s'agit d'une filiale de droit brésilien enregistrée au registre du commerce le 26 novembre 2013.

La Société est détenue à 100% par Dietswell S.A.

Aucune activité n'a été enregistrée sur l'exercice 2014

(d) Feumag Holding Company Limited

La Société détient 30% de Feumag Holding Company Limited ("**Feumag**"), qui détient elle-même 42,7% de la société DMM, société vecteur des opérations de forage en Algérie.

Les comptes de Feumag ne nous ont pas été communiqués. Nous vous indiquons que la Société n'est plus en charge du suivi des opérations et ne peut garantir la gestion de cette société.

3. RESULTATS - AFFECTATION

3.1 Examen des comptes et résultats financiers

Le **total général du bilan** s'élève à 24.274.069 euros au 31 décembre 2014 contre 27.337.960 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2014, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 28.188.567 euros contre 17.335.860 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont atteint au total 28.987.406 euros contre 17.550.515 euros pour l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont atteint au total 27.392.005 euros contre 17.310.507 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à un montant de 1.595.401 euros contre 240.007 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à un montant négatif de 195.443 euros contre un montant négatif de 302.090 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à un montant de 1.399.958 euros contre un montant négatif de 62.083 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à un montant négatif de 13.460.570 euros contre un montant positif de 328.020 pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2014 fait ressortir une **perte nette de 12.012.043 euros** contre un profit net de 325.335 euros l'exercice précédent.

3.2 Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

3.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

3.4 **Résultat de l'exercice social et proposition d'affectation du résultat**

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2014 et constaté que :

- La perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 s'élève à la somme de 12.012.043 euros,
- le compte "report à nouveau" présente un montant débiteur de 5.110.319 euros au 31 décembre 2014,
- le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 368.460 euros au 31 décembre 2014.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- (12.012.043) euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait ainsi de (5.110.319) euros à (17.122.362) euros.

3.5 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 14.175 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes. Au titre de l'exercice 2014, nous vous signalons qu'aucune dépense de cette nature n'est à déclarer.

4. **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous indiquons que les conventions suivantes, visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- un contrat de travail conclu avec Monsieur Jean-Claude Bourdon, Président Directeur Général de la Société jusqu'au 20 janvier 2012 et désormais administrateur, avait été suspendu pendant la durée de son mandat social de Président Directeur Général, a repris à compter du 20 Janvier 2012.

- une convention d'abandon de compte courant et de créances commerciales avec clause de « retour à meilleure fortune » signée avec la société Dolfines Logistique , filiale à 100%, en date du 5 décembre 2011 pour un montant total de 744.708,56 Euros.

Au cours de l'exercice 2012, la situation de Dolfines Logistique a permis d'appliquer la clause de « retour à meilleure fortune ». Le compte courant a été partiellement reconstitué pour un montant de 348.265,83 euros.

La situation de Dolfines Logistique sur les exercices 2013 et 2014 n'ont pas permis l'application de la clause de « retour à meilleure fortune ».

- une convention de mise à disposition à titre gracieux de bureaux en faveur de la société Dolfines Logistique SAS, afin que cette dernière y domicilie son siège social. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2006. Dans le cadre du déménagement du siège social de la Société, un avenant de reconduction à la nouvelle adresse a été signé en date du 26 décembre 2007 entre la Société et la société Dolfines Logistique SAS ;
- une convention de trésorerie tri-partite avec sa filiale Dolfines Logistique SAS et la société Sofindel SA signée le 3 décembre 2012 ayant pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DIETSWELL SA) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours.
- une convention avec la société PL Investissement signée le 1^{er} juillet 2014, portant sur des prestations de conseil en matière d'investissement, de stratégie et de gestion.

Au cours de l'exercice 2014

- Aucune convention nouvelle n'a été mise en place.

Nous vous rappelons enfin que conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce, le texte des conventions courantes conclues à des conditions normales a été communiqué au Président du Conseil d'administration par les intéressés, et que ce dernier a lui-même communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

5. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

5.1 Information sur les options d'achat et de souscription d'actions

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'administration a rédigé un rapport spécial, mis à votre disposition

afin de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 relatives aux options d'achat et de souscriptions d'actions émises par la Société.

5.2 Proportion du capital détenu directement ou indirectement par les salariés

Au jour de la rédaction du présent rapport de gestion, la proportion du capital détenue par des salariés est égale à 23%, soit un total de 1.221.366 actions de la Société selon la répartition suivante :

Jean Claude BOURDON	1 214 076
Dominique MICHEL	7 290

6. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

6.1 Composition du capital social

Le capital social s'élevait à 5.303.475 euros, divisé en 5.303.475 actions ordinaires d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucune opération n'est venue impacter le capital social de la Société.

6.2 Détention du capital social

(a) *Renseignements relatifs à la répartition du capital social et à l'autocontrôle :*

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, les principaux actionnaires **inscrits au nominatif**, au jour de l'établissement du présent rapport sont les suivants :

- Monsieur Jean-Claude Bourdon à hauteur de 22,9 %;

- TRUFFLE Capital à hauteur de 42,3% à travers les différents fonds dont il assure la gestion ;

La Société ne détient aucune action d'autocontrôle.

(b) *Les participations croisées :*

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2014.

7. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2014 est de 98 salariés dont 23 au siège social.

8. SITUATION D'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2014, la dette financière de la Société est composée :

- un prêt OSEO pour un montant total restant dû de 90.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2015 ;
- un prêt OSEO pour un montant total restant dû de 600.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2017 ;
- d'un crédit de trésorerie Société Générale (Billet à Ordre) pour un montant de 900.000,00 euros à échéance au 15 janvier 2015.
- d'un crédit de trésorerie BNP Paribas (Billet à Ordre) pour un montant de 200.000,00 euros à échéance au 22 janvier 2015.
- d'un crédit de trésorerie Crédit Agricole (Billet à Ordre) pour un montant de 200.000,00 euros à échéance au 30 septembre 2015.

9. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

9.1 Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chacun des mandataires sociaux. Cette liste figure en **Annexe 2**.

Nous vous rappelons ci-dessous l'échéance des mandats ;

ADMINISTRATEURS	Échéance Mandat
<i>Jean Claude BOURDON</i>	AG - comptes 2015
<i>Truffle Capital</i>	AG - comptes 2015
<i>Dominique MICHEL</i>	AG - comptes 2015
<i>Pierre LABORIE</i>	AG - comptes 2019
<i>Jean Desseilligny</i>	AG – comptes 2019

COMMISSAIRES aux COMPTES

<i>Titulaire - Cabinet Grange</i>	AG - comptes 2017
<i>Suppléant - Mr Vincent Pajot</i>	AG - comptes 2017

10. **ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE AUX ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE**

Le Conseil d'Administration propose l'attribution de jetons de présence au profit des administrateurs pour un total de 3.000 Euros.

11. **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 3**), conformément à l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au Conseil d'administration par application des articles L. 225-129-1 du Code de commerce et L. 225-129-2 du Code de commerce.

12. **RESOLUTIONS PROPOSEES**

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner au Commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration

Annexe 1

Tableau des résultats des cinq derniers exercices (en euros)

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	5 303 475	5 303 475	5 303 475	5 303 475	4 441 406
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	5303475	5303475	5303475	5303475	4441406
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	28 188 567	17 335 860	15 217 778	12 076 362	9 169 028
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-569 713,	480 889	141 213	(2 587 894)	(1 659 697)
Impôts sur les bénéfices	(48 570)	(59 398)	(38 893)	(26 363)	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(12 012 043)	325 335	312 883	(1 680 947)	(5 034 489)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,10 €	0,10 €	0,03 €	-0,48 €	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	0,06 €	0,06 €	-0,32 €	
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	80	67	61	55	53
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 211 327	7 143 629	7 081 769	6 403 327	5 643 058
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 574 526	1 184 890	1 085 211	1 173 495	1 241 691

Annexe 2

Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social
(Code de commerce article L 225-102-1)

Nom du mandataire social	Fonctions exercés au sein de la Société	Mandats exercés dans d'autres sociétés
Pierre Laborie	Président du Conseil Administrateur et Directeur Général	- Administrateur de GEOCORAIL - Administrateur de OHT
Dominique Michel	Administrateur	- Administrateur de New Generation Natural Gas - Administrateur de GEOCORAIL - Administrateur de OHT
Truffle Capital SAS	Administrateur	
Jean-Claude Bourdon	Administrateur	
Jean Deseilligny	Administrateur	- Administrateur de HEURTEY PETROCHEM - Administrateur d'AXENS

Annexe 3

Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs en cours accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce

TYPE DE DELEGATION	DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	CONTENU DE LA DELEGATION	DELEGATION EN COURS DE VALIDITE OU UTILISEE
Augmentation de capital (maintien du DPS des actionnaires)	AGE 25 juin 2013	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 600.000 euros (sous réserve du respect du plafond nominal global d'augmentation de capital fixé à 806.069 euros dans la neuvième résolution de l'AGE du 25 juin 2013).	Cette délégation est valable 26 mois, soit jusqu'au 24 août 2015 Elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation à ce jour
Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	AGM du 24 juin 2014	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	Cette délégation est valable 18 mois, soit jusqu'au 24 décembre 2015. Elle a fait l'objet d'une utilisation lors du Conseil d'Administration du 2 avril 2014 qui procéda à l'attribution de 106.000 BSA
Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription à personnes dénommées	AGM du 24 juin 2014	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription à personnes dénommées	Cette délégation est valable 18 mois, soit jusqu'au 24 décembre 2015. Elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation à ce jour.

Annexe 4

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2014 par dates d'échéance

BALANCE AGEE FOURNISSEURS EXPRIMEE EN EUROS

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-1 453 472	-50 724	-12 551	-4 988	-302 087	-1 823 821
En US Dollars	-300 308	-25 421		-9 302	-20 011	-355 041
En AED	-9 413	-28 554	-8 704	-6 636	-13 092	-66 399
En GBP	-59 444	-43 748	-10 226			-113 419
En FCFA		-1 500	-6 373	-872		-8 746

Remarque : Le solde échu en Euros à plus de 90 jours intègre des factures qui font l'objet d'un accord de paiement différé avec les fournisseurs, et ce pour un montant total de 235 640 euros.

Ces montants ne tiennent pas compte des charges à payer pour un montant de 503 339 euros.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les chiffres de référence de l'exercice 2013

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-437 476	-3 178	-17 819	- 1047	-403 330	- 862 851€
En US Dollars	-206 416		-27 246		-30 037	-263 699€
En AED	-11 326	-16 472	-17 511			-45 309€
En GBP	- 3 528					-3 528€